

31 mai 2022 -08:48

Pas d'aide pour remplir la déclaration d'impôt sans rendez-vous par téléphone

Depuis cette année et jusqu'au 29 juin, les citoyens peuvent à nouveau obtenir de l'aide pour remplir leur déclaration d'impôts dans nos bureaux, mais ils doivent prendre rendez-vous en appelant le 02 575 56 67.

Les citoyens peuvent choisir :

- un rendez-vous par téléphone, un membre du personnel les appellera à l'heure convenue pour les aider à remplir la déclaration ;
- un rendez-vous dans nos bureaux.

Nous constatons que de nombreux citoyens se rendent dans nos bureaux sans avoir préalablement pris de rendez-vous, or les personnes qui se présentent à nos bureaux sans rendez-vous ne pourront pas être aidées.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be